

membres était nommé pour élaborer la mise en œuvre du projet, après consultation du laïcat. Cette consultation s'étant avérée très encourageante, le Comité retint les services de deux avocats pour la rédaction de la constitution et l'incorporation civile du nouvel organisme.

Enfin, le 7 avril dernier, les évêques réunis à Ottawa approuvaient la procédure établie par le Comité pour le choix des 21 membres du Bureau des Gouverneurs. L'épiscopat lui-même y aura deux représentants déjà désignés, soit Mgr Pocock, de Toronto, et le soussigné. Les 19 autres membres seront des laïcs choisis pour leur compétence et l'intérêt qu'ils portent au problème du développement. Le Québec en comptera six, l'Ontario quatre, le Nouveau-Brunswick deux, et chacune des sept autres provinces un. La signification de ces chiffres n'échappera à personne; bien que le nouvel organisme relève de la hiérarchie pour son orientation doctrinale et sa « politique générale », on veut — selon les directives du Concile — que le laïcat assume le plus possible la responsabilité de son fonctionnement.

L'occasion sera ainsi donnée à de nombreux laïcs de répondre à l'appel pressant du Pape:

« A nos fils catholiques appartenant aux pays plus favorisés, Nous demandons d'apporter leur compétence et leur active participation aux organisations officielles ou privées, civiles ou religieuses appliquées à vaincre les difficultés des nations en voie de développement » (*Populorum progressio*, n. 81).

### L'Église canadienne et le développement

Notre pays s'est depuis longtemps distingué par son zèle missionnaire. On peut appliquer aux Canadiens qui ont voué leur vie à l'évangélisation des peuples qui ignorent encore le Christ ce que la liturgie dit à la louange des Apôtres: « Sur toute la terre leur voix a retenti. » De plus, la générosité de notre peuple en faveur des missions est bien connue. On aura donc lu avec satisfaction ce que l'encyclique dit de l'œuvre bienfaisante des missionnaires dans les pays pauvres.

Mais, s'il en était besoin, la suite du document pontifical justifierait l'épiscopat canadien d'estimer le moment venu d'entreprendre un effort parallèle sur le plan du développement. Il existe déjà dans plusieurs pays d'Europe et aux États-Unis des organismes nationaux qui accordent une aide financière aux peuples moins favorisés d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Figurant au nombre des nations riches, le Canada se doit d'apporter sa contribution à ce vaste mouvement d'entraide si instamment recommandé par l'encyclique. Sans cesser de promouvoir l'activité missionnaire de ses fils, l'Église canadienne veut donc engager une coopération, au plan temporel, avec les pays en voie de développement.

### Principaux objectifs

La situation privilégiée dont jouissent la plupart des Canadiens devrait les inciter à penser à leurs frères qui végètent dans une misère imméritée. Mais, habitués à un confort qu'ils trouvent tout naturel, beaucoup sont peu conscients du grave devoir de partager qui incombe aux pays riches. Le premier travail qui s'impose aux respon-

sables du *Fonds de coopération* est donc d'information et d'éducation. Il s'agit d'éveiller, au sein de notre communauté canadienne, une prise de conscience très vive de sa responsabilité collective, pour qu'elle appuie les programmes gouvernementaux d'aide aux pays pauvres et toute initiative favorisant l'exercice de la justice sociale au plan international.

Tâche à long terme qu'il faudra poursuivre, non seulement pendant la campagne annuelle de souscription, mais tout au long de l'année. L'encyclique vient donc à point rappeler aux chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté qu'ils ne peuvent demeurer indifférents au sort de tant d'êtres humains qui vivent parce qu'ils doivent se contenter d'une ration insuffisante. On devra trouver les meilleurs moyens de faire entendre partout et par tous cet appel de Paul VI reprenant, pour en accentuer l'urgence, ceux de Jean XXIII et du Concile.

Pour la cueillette et la distribution des fonds, on se propose d'utiliser les méthodes les plus efficaces. Une double affectation de l'argent recueilli est prévue: une part servira à fournir des secours d'urgence, spécialement en nourriture, vêtements, abris et tous autres secours reliés à des situations d'urgence; ces fonds seront distribués sans distinction de race, de couleur ou de religion.

On voudrait cependant réserver la part principale au financement de projets communautaires de développement ou de valorisation des contrées qui n'ont pas encore accès à un minimum de bien-être. Une des causes principales en effet de leur retard est que ces contrées, par insuffisance de connaissances et de moyens techniques et parfois d'outillage élémentaire, ne peuvent profiter des ressources de leur sol et de leur sous-sol. Trop souvent des intérêts étrangers les tiennent en tutelle, les réduisant au rôle de productrices de matières premières et de denrées d'une valeur fluctuante qui ne leur permet pas de sortir de leur misère. Comme le souligne l'encyclique, c'est le devoir des gouvernements de se mettre d'accord pour corriger cette injuste situation par des mesures appropriées. Il n'appartient pas à l'Église d'intervenir en ce terrain politique; mais dans le domaine des micro-réalisations, elle peut apporter une aide efficace, comme le fait déjà le Secours catholique français.

Pour éviter autant que possible la dispersion des énergies, on établira, dans la poursuite des objectifs mentionnés, une collaboration avec les organismes existants: ceux des diocèses et des œuvres missionnaires, ceux des autres Églises et ceux qui relèvent de l'État. Dans le même but, la Conférence Catholique Canadienne participera, à Montréal l'an prochain, à une conférence nationale sur la pauvreté, conjointement avec le Conseil des Églises qui groupe des représentants des Églises anglicane et protestante. Cette conférence recherchera les moyens de réduire l'écart entre les riches et les pauvres au Canada et à l'étranger. Pareille recherche en commun des chrétiens est conforme au Décret sur l'Œcuménisme qui prévoit que « les diverses Églises ou Communautés viennent à collaborer plus largement à toutes sortes d'entreprises qui, selon les exigences de toute conscience chrétienne, contribuent au bien commun » (Décret, n. 4).

De son côté, le Pape formule les requêtes actuelles du bien commun, quand il écrit:

« Combattre la misère et lutter contre l'injustice, c'est promouvoir, avec le mieux-être, le progrès humain et spirituel de tous et donc le bien commun de l'humanité »;

ce qu'il résume dans cette autre formule si frappante:

« le développement est le nouveau nom de la paix » (*Populorum progressio*, nn. 76 et 87).

\* \* \*

Tous les lecteurs de l'encyclique ont été impressionnés par la note d'urgence qui la caractérise. Désormais, les

## Quelle sera notre réponse ?

Jean BOUCHARD<sup>1</sup>

L'EXPO 1967 attire sur notre pays l'attention du monde entier. Radio, TV, revues, journaux... à qui mieux mieux célèbrent cette « Terre des Hommes ». On accourt de fort loin pour voir ces merveilleuses réalisations de la science, pour goûter à ces fruits d'antiques civilisations qui garnissent la table de l'humanité. Pour concrétiser nos rêves du monde de demain, des îles ont surgi, et des pavillons aguichants où le génie de l'homme s'est donné libre cours, pour créer des formes, des couleurs, des sons, des spectacles, des présentations, des commodités, des instruments, des machines aux fonctions multiples et précises... Monde féérique, où nous allons de découverte en découverte, de surprise en surprise, comme dans une cure de rajeunissement et d'optimisme, de joie, de fierté, d'émerveillement.

Ce don splendide que le monde nous offre sur un plateau d'argent, nous avons à le découvrir, à le mettre à profit, mais aussi à le mériter. Saurons-nous discerner les responsabilités qu'il implique pour nous? Dans l'euphorie de ses spectacles, l'EXPO 1967 comporte le risque que nous

1. Le Père Jean BOUCHARD, S. J. est directeur du Centre d'Étude et de Coopération internationale (C. E. C. I.), autrefois connu sous le nom de CENTRE D'ÉTUDES MISSIONNAIRES. Ce Centre voit à l'information et à la préparation des Canadiens désireux d'aller servir à l'étranger, et porter témoignage, soit dans les cadres d'Église, soit dans des organismes non confessionnels, gouvernementaux ou autres. Des cours réguliers et des rencontres ont lieu chaque semaine, à cet effet, de septembre à juin. S'adresser à C. E. C. I., 1961 est, rue Rachel, Montréal, 34. Tél. 526-5961.

oublions les absents, les pays du Tiers-Monde, qui n'auront que les miettes de notre festin de riches. Ce que nous avons accompli sur la « Terre des Hommes » nous empêchera-t-il de partager avec tous les hommes de la terre? Oublierons-nous que le monde des pauvres, aux portes de notre abondance, a les yeux tournés vers nous? Comment pourrions-nous, en toute quiétude, nous promener de pays en pays, de pavillon en pavillon, sans penser à ceux qui sont aux prises avec la faim, la misère, l'ignorance?...

Heureusement, à la même heure, une voix a retenti: une voix de Rome, celle de Paul VI, « l'avocat des pauvres », qui rappelle aux enfants de Dieu et aux hommes de bonne volonté que le Tiers-Monde nous appelle... Trop d'hommes souffrent... Personne ne peut demeurer indifférent au sort de ses frères... Personne ne peut plus l'ignorer... Et le Pape de nous exposer, tout au long de cette encyclique sur « le développement des peuples », les problèmes et les aspirations légitimes des peuples sous-développés, ainsi que l'urgence d'une action concertée en vue d'un développement intégral et solidaire. « Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception... puisse vivre une vie pleinement humaine... un monde où la liberté ne soit pas un vain mot et où le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche<sup>2</sup>. »

A l'heure où nous prenons conscience — en partie, grâce à l'EXPO 1967 —

2. *Populorum Progressio* (désormais P. P.), n. 47.

d'être « héritiers des générations passées et bénéficiaires du travail de nos contemporains, nous avons des obligations envers tous... La solidarité universelle est un fait et un bénéfice pour nous; elle est aussi un devoir<sup>3</sup>. Nous ne pouvons plus vivre comme avant, et fermer les yeux sur « le scandale de disparités criantes ». C'est en « communiant aux meilleures aspirations des hommes et en souffrant de les voir insatisfaites » que nous découvrirons notre vraie vocation sur cette « terre des hommes ». « Les peuples de la faim interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence<sup>4</sup>. Dussions-nous être dérangés dans nos habitudes, notre confort, nos plaisirs... nous devons entendre ces appels: ils sont la voix nouvelle de notre conscience, la voix même de l'Esprit. Si nous sommes des hommes de bonne volonté, nous devons « répondre à ce cri d'angoisse, au nom du Seigneur<sup>5</sup>. »

Sans descendre dans le détail des réalisations et sans vouloir dicter à nos gouvernants des décisions aux multiples implications politiques, dégageons simplement quelques caractéristiques de l'aide canadienne que le Pape et les pays du Tiers-Monde souhaitent voir venir de chez nous.

### Une aide grandissante

Il serait facile de citer des chiffres, et d'énumérer les réalisations à l'étranger de notre gouvernement ou des nôtres:

3. P. P., n. 17.

4. P. P., n. 3.

5. P. P., nn. 47 et 87.

subventions, prêts, bourses d'étude, équipement, crédits à l'exportation, envoi d'experts, de conseillers techniques, de professeurs... Moyen facile d'endormir notre conscience et d'opposer une fin de non-recevoir aux appels du Pape. Nous rendons-nous compte cependant de l'insuffisance de nos efforts, du déséquilibre croissant entre les peuples riches et les peuples pauvres? Tout en rendant « hommage à tous ceux qui travaillent au service désintéressé de leurs frères <sup>6</sup> », le Pape souligne cette insuffisance de l'aide technique et l'aggravation de la disparité des niveaux de vie.

Aussi faut-il envisager une coopération plus grande et une aide plus généreuse de notre part. Grâce à une croissance rapide, nous sommes à même d'augmenter également notre participation au développement de nations moins favorisées. Nous devons chercher les moyens concrets et pratiques pour mettre en commun les ressources disponibles. Nos hommes d'affaires canadiens peuvent bien se lancer « à la conquête des marchés du monde » et chercher à « augmenter leurs profits », ou leur « pouvoir de vente à l'étranger <sup>7</sup> », ils n'ont pas le droit d'oublier les « obligations sociales correspondantes <sup>8</sup> ».

Pour les individus comme pour les sociétés et les gouvernements, « le développement exige des transformations audacieuses, profondément novatrices. des réformes urgentes... », auxquelles nous devons généreusement participer, chacun selon son éducation, sa situation, ses possibilités d'action <sup>9</sup>. Le moment n'est-il pas venu, par exemple, de consacrer à l'aide extérieure une bonne partie de nos dépenses d'armement, d'organiser systématiquement l'utilisation de nos surplus (blé, papier, denrées alimentaires, livres scolaires, lait, bois...), de créer un fonds mondial commun, qui serait à la fois le symbole et l'instrument d'un dialogue fécond et pacifique entre tous les peuples <sup>10</sup>?

Paul VI donne certains principes, dont nous pouvons tous faire notre profit: « le superflu des pays riches doit servir aux pays pauvres »; « nul n'est fondé à réserver à son usage exclusif ce qui passe son besoin »; chacun doit être « prêt à soutenir de ses deniers les œuvres et les missions organisées en faveur des plus pauvres, à payer davantage d'impôts pour que les pouvoirs publics inten-

sifient leur effort pour le développement... et s'engager résolument, selon ses forces et ses possibilités, dans la lutte contre le sous-développement <sup>11</sup>.

Pour les uns, il s'agira de participer à des campagnes contre la faim, la lèpre..., de soutenir des mouvements ou organismes tels que la Croix d'Or, l'UNICEF, OXFAM, l'Institut International des Affaires Africaines, l'Institut Canadien Outre-Mer, le Centre du Livre Outre-Mer, le Service Universitaire Canadien Outre-Mer, le Mouvement Universitaire National pour le Développement Outre-Mer, le Centre d'Étude et de Coopération Internationale, le Centre Monchanin, le Carrefour des Auxiliaires Féminines Internationales, etc...; pour d'autres, ce sera une œuvre d'éducation dans leur milieu, l'organisation du jumelage d'une paroisse avec telle paroisse ou mission étrangère, l'adoption de tel ou tel étudiant étranger qui se trouve chez nous, le soutien de telle ou telle œuvre commencée par l'un des nôtres là-bas... Il y a place pour tous les bras, pour tous les talents, pour tous les cœurs dans cette campagne de rapprochement et d'entraide mondiale.

Beaucoup des nôtres sont déjà engagés, ne l'oublions pas, « au service généreux et désintéressé de ceux qu'ils évangélisent <sup>12</sup> ». Dans les seuls cadres de l'Église catholique, on compte actuellement environ 5,000 Canadiens, dont les trois-quarts s'emploient dans des tâches d'éducation, de soin des malades, de développement technique, agricole... Par suite de leurs longs états de service, ne sont-ils pas les meilleurs représentants de l'effort désintéressé de notre pays et de l'Église canadienne? Il est à souhaiter qu'on les considère comme citoyens du Canada à part entière, et que le pays leur facilite la tâche dans la mesure du possible. Pourquoi le gouvernement d'Ottawa ne prendrait-il pas, à sa charge, de leur assurer certains avantages pour leur frais de transport, leur ravitaillement, l'envoi de matériel destiné à l'enseignement ou au développement? L'exemple de certains gouvernements étrangers (par exemple, la France, la Belgique...) nous trace la voie pour une meilleure coopération. Qui oserait dire, par exemple, que nos 375 Canadiens travaillant en Haïti, nos 356 au Pérou, nos 315 au Brésil, expatriés là-bas pour travailler au mieux-être de ces pays, ne méritent pas mieux qu'un silence respectueux? Ils sont d'ordinaire les mieux préparés à faire œuvre utile dans leur pays d'adoption. Envers eux aussi, nous avons un devoir de solidarité. A nous de les soutenir et de leur donner les moyens de nous

faire honneur dans « leur service généreux et désintéressé ».

Il est normal aussi qu'un plus grand nombre de jeunes songent à s'expatrier « pour aider cette croissance des jeunes nations » ou se mettent « à la disposition d'organismes, officiels ou privés, de collaboration avec les peuples en voie de développement <sup>13</sup> ». Ils trouveront là-bas des tâches à leur mesure et connaîtront de grandes joies dans « la promotion d'un monde plus humain pour tous <sup>14</sup> ». Ils seront les premiers bénéficiaires de la rencontre quotidienne avec d'autres cultures, d'autres problèmes, d'autres besoins.

### Une aide qualifiée

Si tous doivent faire quelque chose pour les peuples défavorisés, tous ne sont pas appelés au même service. Notamment, beaucoup veulent partir, sans avoir les qualifications nécessaires. Ceux qui cherchent le tourisme, l'évasion, la solution à leurs problèmes personnels... ont peu de chances d'être nos meilleurs représentants dans les rangs du volontariat ou du laïcat missionnaire. Ils ne seraient pas à la hauteur de la situation et de l'attente de ceux qu'ils viendraient aider. Mieux vaut pour eux régler d'abord leurs problèmes, mûrir leur personnalité et leur décision.

Sauf exception, on ne devrait pas encourager des jeunes gens ou jeunes filles à partir en service à l'étranger avant la fin de leurs études universitaires ou professionnelles. La générosité ne remplace pas la maturité, la compétence, l'expérience. Des étudiants du secondaire s'offrent parfois pour aller travailler à l'étranger durant leurs vacances d'été. Expérience sans doute profitable pour eux, que ce contact personnel avec les pauvres, mais le jeu en vaut-il la chandelle? Leur service est, en somme, bien court, bien mince, bien lointain, bien coûteux... Pourquoi ne pas faire cette expérience du dévouement dans un milieu pauvre, ici-même? L'entraînement au don de soi, au dialogue, à la vie simple... serait autant d'acquis pour plus tard.

On nous demandera de plus en plus des gens bien qualifiés, qui ont une compétence réelle et qui soient capables d'en faire profiter les autres: professeurs pour collèges secondaires, collèges techniques, universités, écoles d'infirmières, écoles normales...; médecins, infirmières, techniciens de laboratoire...; spécialistes en catéchèse, mécanique, sciences ména-

gères, agriculture, sociologie... On fera rarement venir du Canada des gens sans profession ni expérience particulière, alors qu'on en trouvera sur place à moindres frais. La loi de l'offre et de la demande joue là aussi, pour freiner les générosités velléitaires et pour encourager les volontés généreuses, décidées à donner vraiment le meilleur d'elles-mêmes au service des peuples en voie de développement.

« A la compétence technique nécessaire, il faut donc joindre les marques authentiques d'un amour désintéressé <sup>15</sup> ». Les tâches qui attendent les nôtres à l'étranger sont tellement complexes, qu'il faut s'y mettre avec de réelles qualités d'esprit et de cœur, y apporter une réelle foi en l'homme et en Dieu, « toute sa compétence, son enthousiasme et son amour désintéressé <sup>16</sup> ». Sur ces chantiers de l'humanité, les catholiques canadiens « auront à cœur d'être au premier rang », « d'apporter leur compétence et leur active participation <sup>17</sup> ».

### Une aide préparée

On ne s'improvise pas ambassadeur de son pays, représentant de sa civilisation ou de sa foi... Cela requiert une formation spéciale, une culture plus poussée, un entraînement à la rencontre des autres, une capacité d'ouverture, d'attention, de dialogue, de respect... que nous ne pouvons nous vanter d'avoir tout naturellement. Des circonstances géographiques et historiques nous ont longtemps tenus dans un certain isolement. Nous en sortons tant bien que mal aujourd'hui; dans l'ensemble, nous ne sommes pas tellement préparés à vivre dans des milieux très différents du nôtre, comme sont les pays d'Afrique du Nord, d'Afrique Noire, d'Asie. Bien des nôtres y ressentent douloureusement ce que les anthropologues appellent le « choc culturel », un sentiment de dépaysement total, qui leur donne de nombreux complexes, diminue notablement leur efficacité, et les rend souvent incapables de s'adapter à leur nouveau milieu et à leurs nouvelles responsabilités.

C'est dire que la bonne volonté et une indéniable compétence professionnelle ne donnent pas automatiquement la clé du succès. Il leur faut « découvrir, avec son histoire, les composantes et les richesses culturelles du pays qui les accueille <sup>18</sup> ». Ils « doivent apprendre à travailler en étroite collaboration avec tous », « non en maîtres, mais en assistants et en collaborateurs », se montrant

« ingénieux à découvrir les causes de la misère, à trouver les moyens de la combattre, à la vaincre résolument <sup>19</sup> ».

Ceux que nous envoyons sont-ils suffisamment préparés à cet affrontement des cultures, à cette rencontre des mentalités et des coutumes, à leur rôle d'éducateurs et de *leaders*, d'éveilleurs et de coordonnateurs...? Ont-ils à cœur d'acquiescer avant de partir toute l'information et la formation possibles? Sont-ils suffisamment entraînés à cet art du « dialogue sincère, centré sur l'homme, et non sur les denrées ou les techniques <sup>20</sup> »? Mettent-ils assez à profit les moyens qui s'offrent maintenant à eux dans nos diverses civilisations: cours d'anthropologie, cours de médecine tropicale, cours de langues, cours d'histoire...; conférences culturelles et films sur les différents pays; rencontres d'étudiants étrangers ou de visiteurs spécialisés; contacts avec nos missionnaires de retour au pays; bibliothèques spécialisées; expositions d'arts étrangers...?

Il est relativement facile aujourd'hui à quiconque s'en donne la peine, de trouver chez nous les informations nécessaires et de se préparer de longue main à un bon départ. Souhaitons que plus des nôtres utilisent ces instruments à leur portée. On est en droit d'exiger de nos gouvernants, tant à Québec qu'à Ottawa, qu'ils planifient, coordonnent et surtout préparent mieux ceux qu'ils envoient à l'étranger. N'aurait-on pas avantage, par exemple, à renseigner les candidats sur les difficultés qu'ils vont rencontrer là-bas, à échelonner la formation sur un temps plus long, à tenir compte davantage des facteurs psychologique et de la valeur humaine dans le choix des personnes...? Pourquoi ne pas mettre aux mains des gens qui s'offrent la liste des centres et cours de préparation? La coopération avec l'étranger, c'est chez nous d'abord qu'elle doit commencer.

Le rendement et le bonheur des nôtres qui vont servir à l'étranger, dans quelque pays que ce soit et dans n'importe quel organisme, dépendront toujours, en définitive, de leur préparation. N'allons pas multiplier les improvisations et les risques d'échec.

### Une aide fraternelle

Est-il besoin ici d'insister longuement? La manière de donner importe autant que le don, et même davantage, car il est « exposé à n'être point accueilli, s'il n'est comme enveloppé d'amour fraternel <sup>21</sup> ».

Aujourd'hui, nous rappelle Paul VI, le monde « veut vivre plus fraternellement » et « son mal réside dans le manque de fraternité entre les hommes et les peuples <sup>22</sup> ». Aussi nous faut-il surmonter notre égoïsme foncier, les ambitions souvent démesurées de notre libéralisme économique, les obstacles qui s'opposent à cette solidarité universelle, tels que le nationalisme et le racisme... A tous ceux qui viennent ici ou que nous rencontrons, nous devons « apporter, avec la chaleur d'un accueil fraternel, l'exemple d'une vie saine, l'estime de la charité chrétienne authentique et efficace, l'estime des valeurs spirituelles <sup>23</sup> ». Encore faut-il que nous soyons tous, depuis les gouvernements jusqu'au dernier volontaire, « animés d'un amour fraternel et mus par le désir sincère de construire une civilisation de solidarité mondiale <sup>24</sup> », de telle sorte que les personnes, les groupes sociaux, les nations en arrivent à se donner la main fraternellement et découvrent, « par-delà toutes les frontières, des visages de frères <sup>25</sup> ».

Nous ne sommes guère sensibilisés à cet idéal de fraternité que le Pape nous propose. Facilement, à notre insu, nous gardons des attitudes de bourgeois égoïstes et de colonisateurs paternalistes. Paul VI nous donne les consignes de départ: « Ouvrez les voies qui conduisent, par l'entraide, l'approfondissement du savoir, l'élargissement du cœur, à une vie plus fraternelle dans une communauté humaine vraiment universelle <sup>26</sup> ».

« Mon ambition, disait Charles de Foucauld, est de devenir pour tous et chacun le frère universel. » Ce devrait être le programme des membres du Christ. Pourquoi tous nos volontaires canadiens ne le prendraient-ils pas à leur compte? Aujourd'hui, chacun doit se sentir invité « à répondre avec amour à l'appel de son frère <sup>27</sup> ».

En nommant l'un des nôtres, le cardinal Maurice Roy, à la tête de deux des plus importantes Commissions post-conciliaires, pour l'apostolat des laïcs, puis pour la Justice et la Paix, Paul VI nous faisait un grand honneur et montrait la confiance qu'il place en notre pays dans cette grande tâche du développement des peuples. Il nous revient de répondre à son attente, comme aussi à l'attente du monde. Chacun doit se sentir responsable de l'aide canadienne, afin que notre « Terre des Hommes » devienne le symbole rayonnant de notre fraternité.

6. P. P., nn. 39 et 8.

7. Titre et annonce d'un livre publié par le Ministère du Commerce (Ottawa). Voir *Le Devoir*, 10 mai 1967.

8. P. P., n. 26.

9. P. P., n. 32.

10. P. P., nn. 49, 51, 53.

11. P. P., nn. 49, 23, 47, 75.

12. P. P., n. 12.

13. P. P., nn. 47 et 74.

14. P. P., n. 44.

15. P. P., n. 72.

16. P. P., n. 75.

17. P. P., n. 81.

18. P. P., n. 72.

19. P. P., nn. 72, 71, 75.

20. P. P., n. 73.

21. P. P., n. 71.

22. P. P., nn. 79 et 66.

23. P. P., n. 67.

24. P. P., n. 73.

25. P. P., n. 75.

26. P. P., n. 85.

27. P. P., n. 3.